

# Magazine d'informations municipales

Édition octobre 2021

## le tombole



**Sainte-Marie  
une ville nouvelle !**



# Le mot du Maire



## Samaritaines, samaritains, chers concitoyens,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire majeure. Pour votre santé mais aussi pour celle des autres, il est indispensable, pendant cette période inédite, de poursuivre nos efforts collectifs et respecter scrupuleusement les mesures en vigueur afin de vaincre l'épidémie.

La ville de Sainte-Marie a payé un lourd tribut. J'ai une pensée émue pour toutes les familles qui ont perdu un, et même parfois, plusieurs êtres chers durant les mois qui se sont écoulés. À quand une sortie de crise ? La question est dans tous nos esprits, nous souhaitons tous ardemment pouvoir tourner la page et revivre normalement. Avec la vaccination qui s'accroît l'horizon semble prometteur. Cette vie en société tend à reprendre doucement et nous souhaitons que cette fois soit la bonne et que si nous parlons de nouveau de vagues, ce soient celles de l'océan qui anime notre Tombolo et plus celles de la pandémie. Petit à petit les entreprises rouvrent, les associations sortent prudemment de leur léthargie forcée. L'action communale, elle, en revanche, ne s'est jamais arrêtée.

Le conseil municipal du 02 juin dernier a ainsi validé plusieurs dossiers importants avec notamment la modification simplifiée du PLU, les travaux de performance énergétique et de modernisation de l'éclairage du stade Claude GELIE, les travaux de réfection du centre des arts martiaux, les nouveaux plans de financement du salon de recueillement et du boudrome de Cité Union. Les travaux initiés par la commune (Stade Xercès

LOUIS, rue des Etages, logements sociaux, réfection des voies communales, etc.) continuent et l'entretien des espaces publics (abords de voirie, places, etc.) s'active en cette période estivale. Les agents ont été mobilisés pour la préparation de la rentrée scolaire avec l'entretien et l'organisation, dans un contexte sanitaire contraint, des écoles primaires de la commune.

Ce conseil municipal a aussi été l'occasion pour les élus d'approuver la création de la commission communication pilotée par madame Chantal BAZAS-SILBANDE, qui par la même occasion officialise la création du site internet de la ville accessible partout dans le monde : [www.ville-saintemarie.com](http://www.ville-saintemarie.com). C'est une véritable porte ouverte pour notre Ville sur le monde.

D'autres travaux réalisés par des entreprises privées montrent que notre commune est en évolution permanente et constante. (Parc éolien, lotissement, etc.).

Les élections des 20 et 27 juin dernier pour la collectivité territoriale de Martinique ont permis l'élection de Serge LETCHIMY à la tête de cette collectivité majeure. Vous connaissez mon implication personnelle dans cette élection. Et cela a payé. Notre

chère 1<sup>ère</sup> adjointe, Séverine TERMON, devient ainsi conseillère exécutive en charge des affaires juridiques et des relations avec le personnel.

Quant à moi, désormais conseiller à l'assemblée territoriale, je siège à la commission travaux publics et infrastructures. Je suis par ailleurs membre du conseil d'administration du Domaine de Fonds Saint-Jacques !

Sainte-Marie rayonne. La Ville devient de plus en plus attractive et dynamique. Nous allons résolument vers cet avenir radieux que nous appelons tous de nos vœux. Cette vision claire de notre ville, nous l'avons dès le début, en 2008. Ce choix de société nous a engagé pour de nombreuses années.

Nous relevons donc, sans ambages et avec détermination et convictions ces différents défis qui nous font face. Et c'est près de vous, avec vous et pour vous que nous réussirons.

Samaritaines, samaritains, il me tarde de vous rencontrer lors de nos manifestations à venir.

Prenez soins de vous, de vos proches, de vos amis, respectez les gestes barrières et surtout bonne lecture à tous !

**Bruno Nestor AZEROT**

Maire de la ville de Sainte-Marie  
Président de CAP NORD

# Tombolo actualités



## LE NORD SOLIDAIRE

Des municipalités de la côte Nord Caraïbe avaient lancé un appel aux dons à leurs administrés afin de venir en aide aux personnes sinistrées suite aux intempéries qui ont impacté la côte Nord-Atlantique de l'île en novembre 2020.

Le 7 avril 2021, le maire de Sainte-Marie a accueilli à l'hôtel de ville une délégation conduite par Jenny Dulyes-Petit, maire du Morne-Rouge. Lors de cette rencontre, des appareils électroménagers et des denrées alimentaires destinés aux sinistrés ont été remis à Bruno Nestor Azérot.

« Sé grenn diri ka plen sak », avait résumé madame la maire, après avoir expliqué la genèse et les objectifs de cette action. Selon ses précisions, toutes les denrées alimentaires provenaient d'une collecte organisée par la mairie du Prêcheur et les appareils électroménagers (machine à laver, téléviseur, four micro-ondes, etc.) ont été offerts par les péleens.

Le maire a chaleureusement remercié sa consœur aux noms des sinistrés samaritains. « Nous avons voulu faire jouer les solidarités. Nous vivons dans un joli petit

pays et on doit se donner la main », a précisé madame la maire lors de son entretien avec Cédric Craspag, directeur du centre communal d'action sociale de Sainte-Marie. Ce dernier a été chargé de procéder à la distribution des dons aux plus nécessiteux.

Un bel exemple de solidarité inter communale qui est le signe d'un terreau favorable à l'intensification de la politique de mutualisation des moyens et des projets, initiée par Bruno Nestor Azérot, maire de Sainte-Marie, président de Cap Nord et conseiller territorial à la CTM.

## des conseils municipaux

### // Séance du 3 février 2021

**1** Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents soit 32 voix pour, ont approuvé le programme de travaux de rénovation des équipements endommagés suite aux intempéries du mois de novembre 2020 pour un montant de 3 300 100 euros ainsi que le plan de financement présenté comme suit :

**CTM** : 1 000 000 euros soit 30,30 %  
**Etat (FSOM)** : 1 155 000 euros soit 35 %  
**Cap Nord Martinique** : 881 100 euros soit 26,70 %  
**Ville de Sainte-Marie** : 264 000 euros soit 8,00 %  
**Total : 3 300 100 euros soit 100 %**

**2** Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité des membres présents et représentés soit 32 voix pour, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners » pour l'année scolaire 2020-2021 avec l'éducation nationale au sein des écoles maternelles Allamandas et Boutons d'Or.

### // Séance du 10 mars 2021

**1** Le conseil a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à l'ouverture de ligne de crédits, pour la liquidation de certaines dépenses de fonctionnement, notamment l'avance sur subvention à la hauteur de :

- 600 000 euros à la caisse des écoles
- 200 000 euros au centre communal d'action sociale
- 70 000 euros à Kaynou
- 35 000 euros à Bel zwel

**2** Suite à l'inéligibilité de monsieur Desroses, le conseil a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, la nomination de madame Germany Nadine au sein du conseil municipal. Elle est membre des commissions suivantes : commission de délégation de service public, commission communale d'appel d'offres et de jurys de concours, commission finances communales et commission en charge de la vie associative et sports.

**3** Suite aux intempéries du mois de novembre 2020, le réseau routier de Sainte-Marie a subi un lourd tribut. Afin de ne pas fragiliser davantage le réseau, il y a lieu de procéder à des travaux de réfection en enrobé des voies suivantes : Saint-Jacques (rue de la Ferme), Eudorçait (rue Lari-dèyè, rue du camionneur), Morne des Esses (rue Derrière, rue Félix, rue Vaton), Belle Etoile (rue Source Marie Déau, rue de la Santé, rue Geoffroy). Les membres du conseil ont approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, le programme des travaux ainsi que le plan de financement suivant :

**CTM** : 259 062 euros soit 50 %  
**Etat** : 155 437,20 euros soit 30 %  
**Cap Nord Martinique** : 77 718,60 euros soit 15 %  
**Commune de Sainte-Marie** : 25 906,20 euros soit 5 %  
**Total : 518 124 euros soit 100 %**

### // Séance du 10 avril 2021

**1** Le conseil, par 30 voix pour, a décidé d'approuver le projet de réfection de la toiture du CCAS s'élevant à 104 461,12 euros ainsi que le plan de financement présenté comme suit :

**CTM (ACT 2020)** : 73 122,12 euros soit 70 %  
**Cap Nord Martinique** : 20 892 euros soit 20 %  
**Ville de Sainte-Marie** : 10 446 euros soit 10 %  
**Total : 104 461,12 soit 100 %**

**2** Le conseil, par 30 voix pour a décidé d'approuver le projet de réfection du plateau sportif de l'école « Les Jacquiers » s'élevant à 45 884,65 euros ainsi que le plan de financement présenté comme suit :

**CTM (ACT 2020)** : 32 119,25 euros soit 70 %  
**Cap Nord Martinique** : 11 471,16 euros soit 25 %  
**Commune de Sainte-Marie** : 2 294,24 euros soit 5 %  
**Total : 45 884,65 euros soit 100 %**

**3** Le conseil, par 30 voix pour a décidé d'approuver le projet de sécurisation du terrain de proximité de Pain de Sucre s'élevant à 35 866,81 euros ainsi que le plan de financement présenté comme suit :

**CTM (ACT 2020)** : 25 106,77 euros soit 70 %  
**Cap Nord Martinique** : 8 966,70 euros soit 25 %  
**Ville de Sainte-Marie** : 1 793,34 euros soit 5 %  
**Total : 35 866,81 euros soit 100 %**

**4** Suite à l'attribution d'une subvention de la CTM au titre de l'ACTC 2019, et à la sollicitation d'un nouveau partenaire Cap Nord, le conseil a décidé à l'unanimité soit 30 voix pour d'approuver le plan de financement concernant les travaux de modernisation de l'infrastructure réseau de l'hôtel de ville définitif présenté comme suit :

**CTM (ACT 2019)** : 37 000 euros soit 50 %  
**Cap Nord Martinique** : 29 600 euros soit 40 %  
**Ville de Sainte-Marie** : 7 400 euros soit 10 %  
**Total : 74 000 euros soit 100 %**

**5** Suite à l'attribution d'une subvention de la CTM au titre de l'ACTC 2019, et à la sollicitation d'un nouveau partenaire Etat (FEI 2021), le conseil a décidé à l'unanimité soit 30 voix pour d'approuver le plan de financement définitif concernant les travaux de réhabilitation de la villa Clair Plessis au quartier Saint-Jacques présenté comme suit :

**CTM (ACT 2019)** : 46 320 euros soit 30 %  
**FEI** : 100 360 euros soit 65 %  
**Ville de Sainte-Marie** : 7 720 euros soit 5 %  
**Total : 154 400 euros soit 100 %**





## TABLEAU DES LOGEMENTS SOCIAUX / VILLAS

ID	LOCALISATION	RÉSIDENCES	NB LOG.	ETAT
1	BON AIR	Fond Moulin	40	Existant
2	SAINT LAURENT	Paille Caraïbe	18	Existant
3	SAINT LAURENT	La flûte des mornes	63	Existant
4	EUDORCAIT	Bout ô vent	6	Existant
5	BOURG	Rue des Melons	31	Existant
6	RECULEE	Reculée Ouest	48	Chantier
7	RECULEE	Reculée Est	76	Chantier
8	BOURG	Rue Desproges - Ilots 1	17	Chantier
9	BOURG	Rue Desproges - Ilots 2	26	Chantier
10	BOURG	Rue Desproges - Ilots 3	12	Chantier
11	BOURG	Rue de la Libération	16	Chantier
12	EUDORCAIT	Eudorcait Sud	24	Chantier
13	FOURNIOLS	Bassin noir	57	Chantier
14	PEROU	Fond Cadran	12	Chantier
15	UNION	Projet en VEFA	52	Chantier
16	BOURG	Rue Eugène Agricole 2	6	Prog 2021/2022
17	BOURG	Rue Eugène Agricole 3	12	Prog 2021/2022
18	BOURG	Rue de l'Abattoir	6	Prog 2021/2022
19	BOURG	Rue Eugène Agricole	19	Prog 2021/2022
20	BON AIR	Rue de l'institutrice	60	Prog 2021/2022
21	MORNE DES ESSES	Rue Ti citron	55	Prog 2021/2022



## **ODILE NACIBIDE** A LA RENCONTRE DE **BRUNO NESTOR AZEROT**

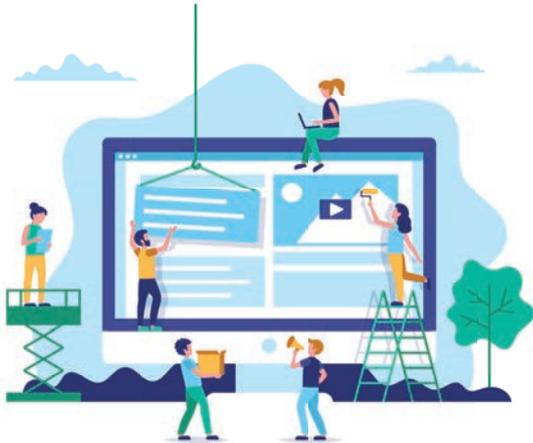
Le 19 avril 2021, Odile Nacibide, sous-préfète à la relance, était en visite de courtoisie à la mairie de Sainte-Marie.

Responsable de la déclinaison en Martinique du plan France Relance, Odile Nacibide travaille en liaison avec l'ensemble du corps préfectoral et des services de l'État ainsi que les collectivités territoriales et les acteurs locaux. Dans le cadre de ses fonctions et afin de s'imprégner des réalités de la Martinique, la sous-préfète a tenu à s'entretenir avec Bruno Nestor Azérot, maire de Sainte-Marie et président de Cap Nord. Ses fonctions de maire et de président d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale, Cap Nord), sa disponibilité et sa clairvoyance, font de Bruno Nestor Azérot un acteur majeur et incontournable de l'échiquier politique martiniquais. Odile Nacibide n'a pas caché son entière satisfaction à l'issue de cet entretien qui s'est tenu, en tête à tête dans le bureau du maire. En guise de remerciement pour sa venue et pour souhaiter bonne chance à la sous-préfète dans ses nouvelles fonctions, le premier magistrat lui a offert, deux symboles de la richesse patrimoniale de la commune : un panier de service en vannerie caraïbe et une bouteille de rhum Saint-James, vieux hors d'âge.



# Notre nouveau site internet

est en ligne



Depuis quelques mois, la ville s'est dotée d'un nouveau site internet [www.ville-saintemarie.com](http://www.ville-saintemarie.com) administré par le service communication.



Fonctionnel, intuitif, clair et pratique, il a été conçu afin de faciliter la navigation des visiteurs et de répondre au mieux à leurs attentes. La ville souhaite en faire un outil incontournable pour tous les citoyens et plus largement pour tous les internautes à la recherche d'informations.

C'est pourquoi, l'accent a été mis sur les actualités avec une page d'accueil imagée et dynamique. Ce site internet a pour humble ambition d'être le lien entre les élus et la population.

En effet, on y trouve des informations en direction des administrés mises à jour régulièrement (présentation des élus, comptes rendus de conseils municipaux, suivi des différents projets, tarifs communaux, état-civil, etc.).

On y recense également le calendrier des activités, l'annuaire des commerçants, des associations, etc. Le service communication continuera bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte des suggestions. Le site internet s'inscrit également dans la volonté affirmée du maire et de l'équipe municipale de communiquer et d'informer sur l'évolution et le devenir de la ville.

Nous ne doutons pas de son utilité et de l'intérêt que vous y porterez, tant la communication nous semble encore plus indispensable aujourd'hui.

# Amélioration de la couverture incendie



Afin de garantir la sécurité des biens et des personnes en matière de lutte contre les incendies, Sainte-Marie totalise sur son territoire plus de 150 bouches et poteaux d'incendie. Ils sont aménagés et accessibles de façon à être utilisables par les sapeurs-pompiers en tout temps et en toutes circonstances.

Depuis 2015, les points d'eau incendie appelés communément hydrants, font l'objet de mises aux normes, de remplacements, ou encore de nouvelles implantations. Puis en 2017 et en 2018, des améliorations de la couverture incendie ont été réalisées dans plusieurs quartiers et sous quartiers tels que Fonds Saint-Jacques, Saint Aroman, Morne des Esses, Cité Union, Bezaudin, Ancienne tannerie, Hauts de Villeneuve, Cité Etoile etc.

Le service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI), piloté par le service sécurité civile de la mairie, assure la gestion du parc hydrant et est autonome sur la vérification des débits et pressions. Ce suivi rigoureux a permis à la ville de disposer en 2016 d'un arrêté DECI, ce qui fait de notre commune une pionnière en la matière.

En janvier 2020, la phase de travaux a concerné les quartiers et lieux-dits Reculée, Rivière Romanette, Pain de Sucre, Derrière Morne et Union. La dernière tranche s'achèvera au cours du second semestre 2021. De ce fait, notre commune sera entièrement couverte au risque incendie et ce, sur l'ensemble du territoire, conformément à la réglementation en vigueur.

## Qu'est-ce qu'un point d'eau incendie ?

Les points d'eau incendie sont constitués d'ouvrages publics ou privés utilisables en permanence par les pompiers. Outre les bouches et poteaux d'incendie normalisés, peuvent être retenus à ce titre des points d'eau naturels ou artificiels (lac, ruisseau, rivière, etc.).

## Les règles générales de la DECI

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) représente l'ensemble des points d'eau incendie. Elle est constituée d'aménagements fixes, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie en fonction des besoins liés aux risques. Elle est placée sous l'autorité du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale chargé d'un pouvoir de police administrative spéciale.



# Réfection des voiries

## communales

Afin d'apporter du confort au quotidien des habitants et des usagers mais aussi d'améliorer leur cadre de vie, la ville réalise durant l'année diverses opérations de réfection des 150 kilomètres de voiries communales qui concernent l'ensemble des quartiers de son territoire.



Travaux enrobés Fond Cacao



Travaux enrobés Pain de Sucre



Travaux enrobés Fonds Saint-Jacques



Travaux enrobés Eudorçait

La réfection des voiries communales fait partie des priorités de la ville.

En effet, la municipalité s'est engagée à réhabiliter les routes dégradées qui ne répondent pas aux critères de satisfaction des usagers.

Après les quartiers Villeneuve, Cité Etoile et Pain de Sucre il y a quelques mois, ce sont ceux de Fonds Saint-Jacques, Derrière-Morne, Eudorçait, Bon-Air et Pérou qui ont bénéficié de travaux d'entretien et notamment d'un revêtement en enrobé.

Une situation qui est bien évidemment accueillie positivement par les résidents et plus généralement par l'ensemble des usagers de la route fréquentant ses portions de route.

Une prochaine phase du programme de rénovation de la chaussée est envisagée. Elle concernera d'autres quartiers de la ville qui totalise rappellons-le, 450 kilomètres de voies communales.



Travaux enrobés Villeneuve



Travaux enrobés En François



Travaux enrobés Morne des Esses



Travaux enrobés Bon Air



Travaux enrobés Bois Jade

# En route vers la CTM



Conformément au décret n° 2021-483 du 21 avril 2021, portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers de l'assemblée de Martinique, les électeurs ont été appelés aux urnes les 20 et 27 juin 2021.

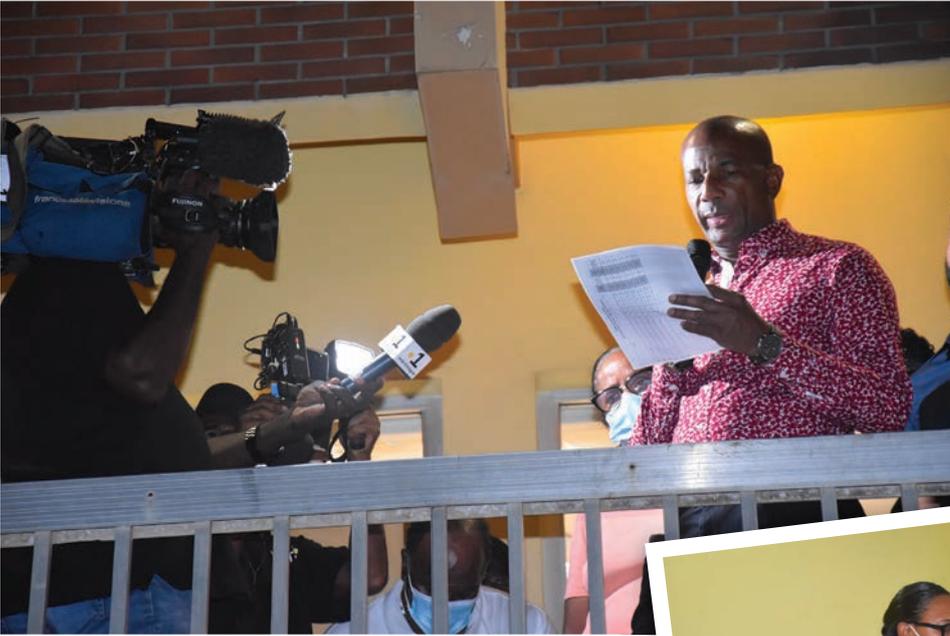
La liste Alians Matinik, conduite par Serge Letchimy, avec Bruno Nestor Azérot comme tête de section dans le Nord a remporté ces élections avec 37,72% des voix.

A Sainte-Marie, 63,52% des électeurs ont porté leurs suffrages sur cette liste où figuraient sa première adjointe, Séverine Termon. Celle-ci devient, de ce fait, conseillère exécutive de cette collectivité majeure de Martinique.

Elle est légalement chargée des affaires juridiques et des relations avec le personnel.

*Suite aux élections, puis à l'attribution des délégations et fonctions au sein de la collectivité territoriale, les élus samaritains occupent les postes suivants : Bruno Nestor Azérot est membre de la commission infrastructures et travaux publics. Il est aussi membre du conseil d'administration du domaine de Fond-Saint-Jacques. Séverine Termon fait partie des neuf membres du conseil exécutif. Elle est chargée des affaires juridiques et des relations avec le personnel.*





Le dimanche 27 juin, c'est comme d'habitude, du balcon du premier étage de l'hôtel de ville, que le maire, président du premier bureau de vote (bureau de la mairie) a proclamé les résultats de l'élection.

Alors que la participation a été plutôt timide lors du premier tour, les électeurs, à l'image de feu père Ado (notre photo), se sont beaucoup plus largement mobilisés pour le second tour.



Les militants, sympathisants et autres électeurs n'ont pas caché leur joie suite à la proclamation des résultats de l'élection.



## La résidence Bon Temps inaugurée



Le vendredi 26 mars dernier, la ville de Sainte-Marie en collaboration avec la Simar (société immobilière de la Martinique) a inauguré la résidence « bon temps » implantée dans la périphérie du bourg.

Le programme immobilier accessible par la voie communale dite rue des Melons comporte 3 bâtiments.

Il se compose de 31 appartements répartis en 21 logements locatifs sociaux (LLS) et 10 logements locatifs très sociaux (LLTS). En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, l'inauguration a revêtu un caractère confidentiel. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment du sous-préfet de l'arrondissement de La Trinité et de Saint-Pierre Nicolas Onimus, du maire de la commune et président de Cap Nord Bruno Nestor Azérot ainsi que de représentants de la SIMAR dont Jean-Luc Galy, directeur général et de quelques locataires.

A cette occasion, le premier magistrat de la ville a réaffirmé la volonté de la municipalité de répondre au mieux à la forte demande de logements et ainsi redresser la courbe démographique de la population.

Cette nouvelle opération de 31 logements porte à 158 le nombre de logements déjà livrés depuis 2010, alors que 340 sont en chantier.

A signaler qu'en 2010, une convention d'action foncière (CAFO) avait été signée entre la ville de Sainte-Marie et l'Etat.

Le maire Bruno Nestor Azérot et le préfet de l'époque Ange Mancini avaient signé au centre administratif du Morne des Esses un document garantissant une provision de 13,6 millions d'euros de ligne budgétaire unique pour la construction de 500 logements en 6 ans.

Un objectif plus que réalisable lorsque l'on sait que plusieurs projets de résidences sont échafaudés dans le cadre du programme 2021-2022 qui prévoit la construction de 188 logements.

# La bonne adresse

## avec la poste

**Afin de faciliter au quotidien l'identification de chaque foyer samaritain, les équipes de la mairie ont travaillé à faire en sorte que chacun d'entre vous ait une adresse complète et physiquement repérable sur le territoire. Cette opération a permis de nommer toutes les voies de la commune et de numéroté toutes les habitations.**

**Une adresse complète est composée des éléments ci-dessous :**

- 1-** Nom et prénoms (correspondant à votre identité).
- 2-** Des informations spécifiques éventuelles sur votre logement (résidence, lotissement, cité, n° de l'appartement et de l'étage).
- 3-** Le nom de la voie dans laquelle vous vous situez et le numéro de votre habitation.
- 4-** Des informations complémentaires éventuelles sur la localisation de la voie (quartier, lieu-dit).
- 5-** Le code postal et la commune (97230 SAINTE MARIE).

Pour recevoir vos courriers et colis dans votre boîte aux lettres, vous devez communiquer votre adresse complète et la faire modifier auprès des organismes qui vous écrivent.

Merci de vous adresser au service urbanisme afin d'obtenir un certificat d'adresse puis de vous rendre sur Internet rubrique « **service-public.fr** » service de changement d'adresse en ligne.



# Bientôt une nouvelle enseigne

## ZAC Belle Étoile



**Sara Edward et Jordan Delamotte sont les deux jeunes créateurs de l'entreprise « A VOTRE GOUT Caribbean Taste », une boutique, un service de traiteur et de chef privé.**

Ils ont choisi la commune de Sainte-Marie comme lieu d'implantation de leur future unité de production. Invités à présenter leur activité aux élus lors de la réunion de bureau municipal du 08 mars 2021, les deux entrepreneurs ont séduit les conseillers municipaux par l'originalité de leur projet et par leur dynamisme. A la boutique, vous trouverez des terrines (poulet colombo, poulet boucané, bonda man jak, etc.), des pots pour l'apéro, pour les dimanches en familles ou en

souvenirs gourmands, des biscuits, des coffrets, des douceurs sucrées, des sauces, etc. « La Martinique, ses goûts et ses parfums mis en bocaux pour vous », tel est le leitmotiv de Sara et Jordan. Au service traiteur, A VOTRE GOUT Caribbean Taste met à votre disposition son système de livraison pour vos événements en Martinique. Pour des réceptions privées ou professionnelles, vous pourrez savourer vos brunchs, déjeuners, dîners et cocktails sous forme de plateau repas. Avec le service de chef privé, c'est comme si vous étiez au restaurant. Vous profiterez pleinement d'un moment agréable avec vos convives. De l'organisation au nettoyage de la cuisine, l'équipe s'adapte à vos besoins. La rencontre entre les élus samaritains et les deux entrepreneurs a été ponctuée d'échanges de cadeaux.



## « Je suis à la fois sereine et déterminée »

Agée de 38 ans, Séverine Termon a obtenu son CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) à l'école des avocats de Bordeaux, avant de prêter serment devant la Cour d'appel de Fort de France, en janvier 2011.



Elle a ensuite intégré l'équipe municipale de Bruno Nestor Azérot en 2014. Première adjointe depuis les élections municipales partielles de 2017, elle porte les délégations affaires juridiques et commande publique.

Lucide, calme et dotée d'une impressionnante force de travail, Séverine Termon intègre la collectivité territoriale de Martinique suite à la victoire de la liste Alians Martinik, conduite par Serge Letchimy aux élections territoriales de juin 2021.

### **Que représente l'engagement en politique pour vous ?**

L'engagement politique est avant tout un choix personnel. On s'engage en politique parce qu'on le souhaite. On choisit de servir l'intérêt général tout en s'épanouissant personnellement.

### **Quel bilan tirez-vous de cette première année de (nouvelle) mandature municipale ?**

Bilan positif, dans la continuité. Nos projets pour moderniser Sainte-Marie se poursuivent (logements, aménagements dans le bourg et les quartiers, etc.). Une nouvelle mandature synonyme également de l'élection de BNA à la présidence de CAP NORD. Un atout majeur pour Sainte-Marie et le Nord.

### **Comment envisagez-vous votre mission au sein de la CTM ?**

Je suis à la fois sereine et déterminée. Nos promesses de campagne seront tenues : pas de cancons, pas de déchirements, mais l'intérêt de mon territoire et de la Martinique avant tout. Une nouvelle mission d'une plus grande envergure mais qui s'inscrit dans la complémentarité de ma mission municipale.

### **Compte tenu de votre impressionnant parcours en politique, envisagez-vous un jour de briguer la fonction de maire de la commune de Sainte-Marie ?**

Je suis consciente de la chance qui m'a été donnée par BNA. Première femme maire de Sainte-Marie, je crois que ce serait une grande fierté pour ma famille, pour les samaritains et pour celui qui m'a lancée en politique.

## du château de Versailles à l'anse Azérot

Ouvrier polyvalent à la mairie de Sainte-Marie, Marvin 34 ans, vit et travaille à l'anse Azérot, cette plage où il a grandi. Fort de ses cinq années d'expérience en tant que jardinier au château de Versailles, cet amoureux de la nature est chargé de poursuivre le projet d'aménagement lancé en 2019. Il prend également part à l'entretien du site.



Un bonnet rouge recouvrant ses dreadlocks, chaussures de sécurité aux pieds, pantalon de travail et tee-shirt à l'effigie de la ville de Sainte-Marie, le grand gaillard affiche une mine très réjouie lors de notre rencontre.

« Je me remets doucement du deuil de ma mère », avoue-t-il pourtant. Alors qu'il s'épanouit pleinement en France, Marvin est revenu sans hésiter au chevet de sa mère souffrante, malheureusement décédée en 2016, peu de temps après le retour de son fils.

Un choc difficile à encaisser pour celui qui a dû se forger une

solide carapace afin de se sortir d'une enfance difficile. Suite à l'obtention de son diplôme de peintre décorateur au foyer de l'Espérance, établissement affilié à la Fondation apprentis d'Auteuil, Marvin décide de tenter sa chance en France, à Meudon, dans un autre établissement partenaire de cette fondation qui s'engage auprès des jeunes et des familles les plus fragiles.

Après deux ans d'efforts, il décroche son BEP horticole. Marvin se voit ensuite proposer des petits contrats dans différentes municipalités en France, puis un CDI dans une entreprise privée ; un contrat finalement interrompu (pour une raison malhonnête). Sans grand espoir, il présente alors sa candidature spontanée au château de Versailles.

Bingo ! Il est accepté. Marvin y passe cinq années inoubliables. Il profite de cette période de stabilité pour voyager et s'enrichir de la découverte d'autres cultures. Mais voilà, il est stoppé dans son envol, étant contraint

de revenir auprès de sa mère mourante. Si l'adage dit qu'un malheur n'arrive jamais seul, Marvin est une exception à la règle. Alors qu'il se remet difficilement de la douloureuse épreuve, un projet d'aménagement de la plage de l'Anse Azérot doit bientôt passer dans sa phase de réalisation. Sa rencontre avec Hubert Tédos directeur de l'aménagement du territoire à la ville de Sainte-Marie sera alors déterminante. Sensibilisé par le parcours du jeune homme, M. Tédos va d'abord l'orienter vers l'Adiie (association d'insertion et d'initiatives économiques).

Marvin profite notamment de cette opportunité pour acquérir des connaissances en plantes médicinales. Le DAT va ensuite faciliter son embauche à l'Amisop, association chargée, dans le cadre d'un atelier chantier d'insertion de réaliser le projet d'aménagement de la plage de l'anse Azérot, pour le compte de la municipalité. En dépit de ses difficultés d'adaptation, Marvin séduit ses encadrants. Ce chantier sera un tremplin lui permettant d'ouvrir les portes de la municipalité. Depuis quelques mois, il est chargé de poursuivre l'aménagement de cette plage pour laquelle il nourrit de grands projets.



## primé pour la qualité de ses services



Installé depuis août 2014, au 16 rue Ernest Deproge, au bourg de Sainte-Marie, Corail Optic a vu ses efforts récompensés dernièrement, par l'obtention du prix d'excellence du label : charte qualité.

La charte accueil, qualité, commerces et services est une marque de reconnaissance nationale décerné par la CCIM (chambre de commerce et d'industrie de la Martinique).

Sylviane Minot, la gérante et créatrice de l'enseigne Corail Optic a reçu son prix lors d'une cérémonie solennelle et festive à la fois, qui s'est déroulée le 25 mars 2021 au restaurant Saint-James.

La cheffe d'entreprise se dit fière de cette distinction qui, d'une part récompense tous les efforts mis en œuvre pour développer son activité et, d'autre part, contribue à renforcer sa notoriété. « Créer une entreprise c'est une chose, mais le plus difficile c'est de se maintenir. Ce prix nous donne davantage de confiance en nous-mêmes.

Il nous impose aussi une obligation de qualité de service », analyse Sylviane Minot. Si la charte qualité porte avant tout sur l'accueil, elle récompense également une démarche volontaire des commerçants et prestataires de services. Ces derniers s'engagent à

recevoir dans un magasin propre et agréable, à écouter et conseiller en véritable professionnel, à présenter une vitrine originale et attrayante, à afficher et respecter leurs horaires d'ouverture, à accepter les choix et les réclamations des clients et à assurer un accueil téléphonique de qualité.

Outre les lunettes et autres accessoires, Corail Optic dispose d'une salle distincte pour les examens de vue. Face à la difficulté en Martinique de consulter un ophtalmologue du fait de la pénurie de spécialistes, ces examens de vue rendent de précieux services à ses clients.

« Nous ne nous substituons pas aux ophtalmologues, mais nous dépannons bien les clients explique Sylviane Minot. L'une des conséquences de la pénurie d'ophtalmologues est que nous commençons

à avoir des personnes sacrifiées, notamment au niveau des enfants, puisque la majorité des ophtalmologues ne prennent plus de nouveaux patients ».

Consciente aussi de la baisse du pouvoir d'achat d'une tranche de plus en plus importante de la population, Corail Optic propose un panel de produits qui répond à tous les budgets. « Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux créateurs, afin de se démarquer de la concurrence, mais tout en restant toujours raisonnable au niveau des prix ». Présent à Basse-

Pointe également depuis janvier 2018, Corail Optic promet dans le respect de ses principes à s'occuper de votre vue avec passion.



# Hommage au

## lieutenant Elie



Le samedi 8 mai, jour de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, la ville a rendu un vibrant hommage au samaritain, lieutenant Louis-Joseph Elie, mort pour la France.

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire, d'autres élus et de Xavier Chevallier accompagné de son épouse et de leurs deux enfants. Une célébration solennelle et émouvante ponctuée par des lectures d'extraits de la biographie du lieutenant Elie, réalisée par Xavier Chevallier. A l'initiative de cette cérémonie, le petit-fils du lieutenant Elie a effectué de nombreuses recherches préalables afin de retracer l'histoire de vie et notamment la carrière militaire de son grand-père. Surnommé « Aton », le lieutenant Louis-Joseph Elie naît le 25 août 1905 à Sainte-Marie. Il est le fils de Joseph Constant Elie (1877-1921), propriétaire et charpentier, natif de

Sainte-Marie et de son épouse, Pauline Jean-Elie, née là La Trinité (1881-1970), sans profession. Ils sont domiciliés au Morne des Esses. Orphelin de père à 15 ans, Louis-Joseph Elie décide de s'engager à l'armée dès ses 21 ans. Jeune soldat appelé de la classe 1925 de la subdivision de Fort-de-France, il est incorporé en 1926. Après avoir franchi aisément les grades, le sergent Elie du vingt et unième Régiment d'Infanterie Coloniale, se marie le 8 mars 1934 au Gros-Morne avec mademoiselle Luce Cyprienne Saint-Prix (née dans cette commune), sans profession. Louis-Joseph et Luce auront cinq enfants, deux garçons et trois filles qui naissent tous en dehors de la Martinique, au

gré des affectations : Louis (né à Paris en 1935), Arlette (née en février 1936 à Diego Suarez, Madagascar), puis Sylviane née en juin 1937 dans la même ville, et deux « faux jumeaux », Claude et Mauricette nés en avril 1940 à Aix-en-Provence. La guerre éclate début septembre 1939. Participant aux différentes batailles et manœuvres, il se trouve depuis plus de deux mois entre les Vosges et l'Alsace. lorsqu'il meurt malencontreusement le 2 mars 1945 en service commandé, lors d'un accident de circulation à Châtenois. Louis-Joseph Elie est inhumé le lendemain de son accident au cimetière divisionnaire d'Obernai située à 30 km au sud-ouest de Strasbourg.

# Hommage aux

## victimes du terrorisme

Six ans après l'attentat de Montrouge au cours duquel la jeune samaritaine Clarissa Jean-Philippe tombait sous les balles d'un terroriste, une cérémonie a ravivé cet atroce souvenir.

Le 11 mars dernier, l'espace Clarissa Jean-Philippe a été le théâtre de la cérémonie marquant la deuxième journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

Cette date faisant écho à la journée européenne des victimes du terrorisme s'avérait être aussi celle d'un triste double anniversaire.

En effet, le 11 mars 2004, les attentats de Madrid faisaient 191 morts et le 11 mars 2012, Mohamed Merah entamait son périple meurtrier à Toulouse et Montauban. En raison de la situation sanitaire, l'évènement a été réduit à un minimum de personnes présentes.

Il s'est tenu sous la présidence du sous-préfet de La Trinité et de Saint-Pierre Nicolas Onimus accompagné de Jean-Baptiste Rotsen, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire de Sainte-Marie, et de Thierry Dol (l'otage qui avait été retenu dans le Sahel par des groupes islamistes armés liés à Al-Qaeda pendant plus de trois ans). La famille de Clarissa



Jean-Philippe notamment sa mère Marie Louisia Jean-Philippe ainsi que différentes personnalités civiles et militaires étaient également présentes.

Cette journée commémorative a été marquée par des dépôts de gerbes au pied de la stèle à l'effigie de Clarissa Jean-Philippe. Ces instants ont d'ailleurs suscité une grande émotion car chacun s'est rappelé avec tristesse la disparition tragique de la jeune policière alors qu'elle était en service.



## maître du bèlè

La commémoration du 22 mai a été l'occasion pour l'office de la culture, des sciences et du patrimoine de Sainte-Marie (Kaynou) et ses partenaires d'organiser la manifestation « Mizik sé lavi, mizik sé lespwa. Un temps pour la mémoire » en hommage à Ti Emile.



Plusieurs temps forts ont assuré le succès de cet évènement notamment l'intronisation à titre posthume d'Emmanuel Caséus dit Ti Emile au rang de maître du bèlè. Pilier de la culture bèlè, Ti Emile ou Ti Milo est né le 13 décembre 1925 à Sainte-Marie et est décédé le 10 mars 1992.

Chanteur émérite, danseur de bèlè reconnu, le samaritain qui a été ouvrier agricole, muletier et cabrouettier dans les champs de canne de sa commune natale, a de tout temps exprimé un engagement sans faille pour la transmission du patrimoine. En 1960, repéré

par Aimé Césaire alors maire de Fort-de-France, il est nommé animateur de bèlè au centre culturel Jean-Marie Serrau.

Au cours de son passage dans la ville capitale, il a formé plusieurs musiciens et danseurs qui continuent de faire vivre nos traditions. A travers les témoignages énoncés à son égard, de nombreux intervenants ont souligné son exigence dans le travail, sa foi dans son pays et son esprit d'ouverture. Le dépôt d'une œuvre florale représentant un tambour ainsi que le dévoilement d'une plaque sur la place Ti

Emile ont constitué deux autres temps forts de la manifestation célébrant l'abolition de l'esclavage.

Afin de mieux saluer sa mémoire et fêter dans le respect des gestes barrières son introduction au rang de maître du bèlè, l'essentiel de la manifestation s'est produit sur la place éponyme (Place Ti Emile) inaugurée le 20 novembre 2009 à Cité Union.

## La maison du bèlè

est partenaire de l'EMEA

En vertu de la qualité des enseignements qui y sont dispensés, la maison du bèlè fait désormais partie des établissements retenus dans le plan de territorialisation de l'enseignement des arts vivants lancé par la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM).

Ainsi, le 20 avril 2021, Josette Massolin, conseillère municipale et communautaire en charge de la culture s'est rendue au siège de la CTM afin de signer une convention de partenariat entre la CTM et la maison du bèlè, dans le cadre de l'Ecole Martiniquaise d'Enseignement des Arts (EMEA). Cette convention porte sur la réhabilitation des salles de cours, la rénovation des vestiaires, l'installation et la rénovation des parquets, l'achat de miroirs, le renouvellement de la sonorisation, etc. Ce dispositif prévoit également l'intervention de professeurs spécialisés.

L'école martiniquaise d'enseignements des arts permet d'accéder à une diversité des lieux d'enseignement sur l'ensemble du territoire

local. Mais aussi, à une meilleure exploitation des lieux culturels et à une montée en puissance des compétences du corps enseignant par une offre de formations diplômantes. Conformément à la convention signée en avril 2018 et validée par le conseil exécutif de la CTM, l'EMEA s'engage à soutenir le développement de la culture et des arts, à favoriser l'accès aux enseignements et pratiques artistiques et à former des jeunes avec une exigence de qualité.

En intégrant le dispositif EMEA, la maison du bèlè accède donc à un niveau supérieur de qualité dans sa mission de préservation, de valorisation et de transmission de la culture bèlè.



# CRÉATION IMPRESSION RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau  
Bulletins municipaux  
Plans de ville  
Guides pratiques et touristiques  
Magazines cantonaux  
et intercommunaux  
Mobilier urbain  
Borne tactile interactive

